



Premier contrat en point labellisé, Médicis reçoit à nouveau le label d'excellence pour 2012

Paris le 24 novembre 2011 - Médicis, la mutuelle retraite des professionnels indépendants, obtient à nouveau le label d'excellence de la part des DOSSIERS DE L'EPARGNE, dans la catégorie « retraite en points » de son édition 2012.

C'est une approche fondamentalement novatrice qui a ainsi été saluée d'entrée de jeu.

En effet, le produit MEDICIS RETRAITE MADELIN, qui a déjà séduit plus de 170 000 indépendants depuis sa création et avait déjà été honoré par les spécialistes des DOSSIERS DE L'EPARGNE, a été encore étoffé et simplifié, pour 2012.

Une modularité complète de la rente et de la réversion autour d'un rendement technique toujours aussi élevé

« La volonté de produire des rentes en points les plus importantes possibles, avec l'argent que nos clients nous confient reste bien entendu la ligne directrice de ce produit rénové, qui propose de fait des rendements techniques parmi les plus élevés qui soient. Mais pour 2012, nos solutions ont encore été enrichies et simplifiées, » déclare Michel CLERC, Directeur Général de MEDICIS.

De fait, MEDICIS va proposer dès le 1er janvier 2012, en plus de sa rente viagère habituelle, un grand choix de rentes : rente à annuités garanties, rente progressive, rente majorée temporairement. Cette modularité viendra rejoindre les réversions au choix (60% déjà tarifés, mais aussi 80%, 100% ou pas de réversion) qui existaient déjà.

Une rente dépendance en points dans la foulée du produit retraite en points

La grande nouveauté de 2012 est la proposition d'une rente dépendance en points.

En partenariat avec OCIRP Vie, MEDICIS va proposer à ses clients de mettre en place une solution de rente dépendance. Pour les indépendants, le souci de la perte d'autonomie liée au grand âge ne pourra pas être traitée comme pour la plupart des salariés. Il faut donc penser à des solutions globales, retraite et dépendance sont deux risques longs qui obéissent à la même logique : se constituer des revenus pour demain.

Lorsque le moment sera venu pour l'indépendant de choisir définitivement le profil de sa rente MEDICIS, il lui sera proposé de mettre en place une solution de rente dépendance particulièrement performante.

« Il sera possible, avec cette rente dépendance et l'achat d'unités de rente dépendance, de continuer à bénéficier de tous les atouts du point : performance, souplesse, transparence et sécurité, bien à l'abri des aléas boursiers » confirme Michel CLERC.

Il s'agira ni plus ni moins de pouvoir effacer les aspects financiers de la dépendance, c'est-à-dire de pouvoir mettre en production des revenus allant jusqu'à 3 000 euros par mois, pour des investissements raisonnables (de l'ordre de 175 euros par mois sur 20 années de cotisations).

Des frais de gestion divisés par deux, une majoration des points pour les clients fidèles

MEDICIS appliquait jusqu'à présent des frais sur versements de 2 à 4 % et ne comptait aucun frais de dossier ou d'arbitrage. Cette politique sera poursuivie en 2012, mais avec des frais sur versement ramenés entre 1,5% et 2%, en fonction de l'option choisie par le client.

Les avantages exceptionnels que sont la bonification de points pour les clients fidèles (+5% sur le total des points, pour tout client comptant au moins 10 années cotisées) ainsi que la majoration non contributive des rentes de + 50% et de + 40% pour les adhérents gravement dépendants (GIR 1 et GIR 2) sont bien entendu maintenus.

Pour conclure, à la différence de ce qui se pratique généralement sur le marché, il ne s'agit pas d'une nouvelle solution, mais du même produit MEDICIS RETRAITE MADELIN, qui se voit ainsi considérablement étoffé, et qui profitera par conséquent immédiatement à ses 170 000 adhérents.

A propos de Médicis :

Avec 167 000 adhérents commerçants, artisans et chefs d'entreprise indépendants, Médicis est la première structure représentative du commerce indépendant, dans le domaine de la retraite. Gérée elle-même par un Conseil d'administration composé exclusivement de travailleurs indépendants, elle est le reflet de leurs aspirations et problématiques et souhaite à ce titre faire entendre leur voix.

Mutuelle de retraite, Médicis (ex Organic complémentaire) se consacre depuis plus de 30 ans à proposer une épargne retraite performante aux indépendants afin de compléter leur régime obligatoire de retraite.

www.mutuelle-medicis.com

Contacts presse

<p>RUMEUR PUBLIQUE medicis@rumeurpublique.fr Stéphanie Muthélet : 01 55 74 52 28 Pauline Florentin : 01 55 74 52 10 Elodie Bailly : 01 55 74 52 32</p>	<p>Médicis Isabelle Augaudy Directeur de la relation client, du développement et du marketing iaugaudy@mutuelle-medicis.com</p>
--	---